

Le Havre le 21.02.2019

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Luc LEMONNIER  
Président  
Communauté Urbaine  
Le Havre Seine Métropole  
19 RUE GEORGES BRAQUE

76600 LE HAVRE

Objet : Instauration de la gratuité du tramway sur le tronçon Rond-Point - Place Jenner

Monsieur Le Président,

Le tunnel Jenner a réouvert le 21 décembre dernier après un an de travaux de mise aux normes de sécurité. Ce réaménagement a entraîné des modifications d'accès, et désormais les piétons ne peuvent plus l'emprunter.

Au cours de nos différents échanges lors de nos conseils, et notamment celui du 16 novembre 2017, nous avons eu l'occasion de regretter cette décision d'aménagement et de souligner combien elle allait porter préjudice aux usagers dans leurs déplacements entre la ville haute et la ville basse.

Nous avons par conséquent proposé, pour y remédier, d'instaurer la gratuité du tramway entre le Rond-Point et la place Jenner.

Aujourd'hui, chacun est à même de constater que cette proposition trouve toute sa pertinence. En effet, pratiquement chaque jour, le tunnel se retrouve fermé, car un piéton l'utilise malgré l'interdiction.

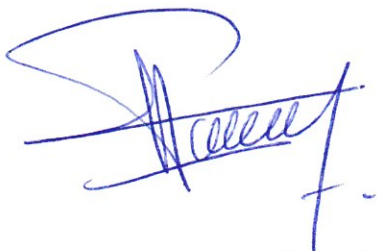
Situation logique lorsque l'on connaît le lien physique et historique que le tunnel assume depuis son origine.

Dorénavant, pour se rendre de la ville-basse à la ville-haute, l'utilisateur doit payer pour emprunter le tramway, si l'instauration de ce nouveau mode de transports a largement facilité le déplacement au sein de l'agglomération havraise, il est injuste qu'un trajet autrefois gratuit, soit aujourd'hui payant.

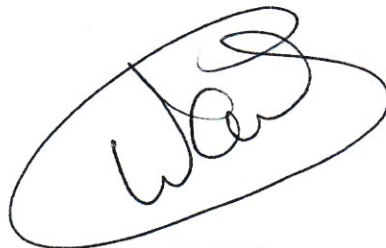
L'agglomération havraise se doit d'être un territoire innovant, mais nous ne pensons pas qu'instaurer le premier péage piéton de France soit une innovation pertinente.

Afin de corriger cette injustice, nous vous demandons avec insistance, comme nous l'avons fait en Conseil Communautaire, d'instaurer la gratuité entre les deux arrêts de tramway « Rond-Point » et « Place-Jenner », et cela, sans aucun frais supplémentaire, il suffit de ne plus effectuer de contrôle entre ces deux stations.

Dans l'attente de cette décision de bon sens qu'il est urgent de mettre enfin en œuvre, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.



Jean-Paul LECOQ



Nathalie NAIL